

Les modalités d'inscription

Rappel de l'organisation du plan de formation

Le plan de formation se partage en trois catégories d'animations pédagogiques :

1. **Pour une évaluation positive et efficace** Passage obligé de 3 heures avec un formateur
2. **Un parcours éducatif (artistique et culturel / santé / citoyen)** Passage obligé 6 heures partagées comme suit : 3 heures (avec un formateur si la demande en est faite) et 3 heures en équipe
3. **Deux formations à distance**
Parcours M@gistère Pour une évaluation positive et efficace 3 heures
Parcours M@gistère de 6 heures au choix

L'inscription aux animations pédagogiques se fait en ligne et **individuellement** avec l'application **GAIA**. Aucune pré-inscription n'est faite dans GAIA. Il convient donc de **s'inscrire à toutes les sessions selon sa quotité de service (cf. tableau plus loin)**.

Le plan de formation de la circonscription de Tournus porte le numéro **16D0710032**. Les inscriptions sont ouvertes **du lundi 14 novembre au lundi 5 décembre**.

Dans GAIA, les animations apparaissent **sous forme de groupes** :

- Les groupes de **1 à 13** correspondent aux groupes locaux de formation ;
- Le groupe **50** correspond à l'animation « Pour une évaluation positive et efficace » ;
- Les groupes **51 à 67** correspondent aux formations à distance (FOAD) sur M@gistère ;
- Le groupe **99** correspond aux « Ateliers numériques de territoire ».

Il convient donc de faire les choix suivants (sur la base d'une quotité de 18 heures) :

1. **Sélectionner le numéro de son groupe** pour le module « Pour une évaluation positive et efficace » ;
2. **Sélectionner le numéro de son groupe** pour l'un des modules des parcours éducatifs ;
3. **Sélectionner le groupe 50** pour la formation M@gistère sur l'évaluation (ou bien le **groupe 99** pour les personnes qui se rendront aux « Ateliers numériques de territoire ») ;
4. **Choisir le groupe correspondant au module de son choix** pour les formations à distance (FOAD) M@gistère.

Le tutoriel joint explique point par point la procédure à suivre dans GAIA.

Attention : seules les dates et lieux indiqués pour le module « Pour une évaluation positive et efficace » sont valides. Ces dates et lieux sont reportés dans un tableau ci-dessous.

Les groupes locaux de formation

Ces groupes sont constitués selon le parcours éducatif choisi par chaque école. L'organisation des animations « Pour une évaluation positive et efficace » reprend ces mêmes groupes. Ce tableau a été actualisé suite à l'envoi de la note de service sur le plan de formation de la circonscription.

Groupes	Parcours	Ecoles	Brigades	Fractionnés
1	Artistique	Saint-Désert – Givry Lucie Aubrac	Amélie Bérardan	Caroline Moine
2	Artistique	Marcilly – Moroges maternelle – Montagny – Jully – Saint-Vallerin	Karine Éterno	Pierre Gangloff, Charlène Gaunet
3	Artistique	Mellecey – Mercurey – Saint-Jean – Saint-Mard – Saint-Denis - Barizey	Claire Berthaut	Sabine Tournier, Sonia Fosse

Groupes	Parcours	Ecoles	Brigades	Fractionnés
4	Artistique	Sennecey maternelle – Sennecey élémentaire	Christelle Therville, Adélaïde Masson	Bénédicte Mathieu, Émilie Lojkiewiez
5	Artistique	Tournus Jean Galopin – Lacrost – Préty – Boyer maternelle – Boyer élémentaire – Jugy – Mancey	Laurence Lamaud	Perrine Boulay
6	Artistique	Ameugny – Bonnay – Cortevaix – Chissey – Saint-Gengoux maternelle – Saint-Gengoux élémentaire – Saint-Boil	Sylvie Grosjean, Aurélien Brun, Virginie Planté, Céline Frache	Charlotte Roux
7	Artistique	Messey – Joncy – Genouilly – Germagny	Magali Schnebelen, Sarah Brach, Frédérique Chaussin	Roxanne Baker
8	Santé	Givry Léocadie Czyz – Buxy maternelle – Moroges élémentaire – Bissey – Sainte-Hélène - Villeneuve	Fabienne Boudard	
9	Santé	Tournus Charles Dard – Plottes – Ozenay – Uchizy	Guillaume Martinez, Sophie Caplanschi, Wilfrid Hien	
10	Citoyenneté	Tournus Raymond Dorey	Thomas Deloge, Barbara Lotte	
11	Citoyenneté	Dracy – Jambles – Buxy élémentaire	Claudine Juillet, Élisabeth Léna	Marie-Élodie Perret
12	Citoyenneté	Marnay – Saint-Cyr – Gigny – Laives – Beaumont – Saint-Ambreuil		Julie Dessertaine
13	Citoyenneté	Etrigny – La Chapelle – Nanton – Lalheue - Cormatin	Xavier Merle	

Tableau des dates et lieux des regroupements pour les animations « Pour une évaluation positive et efficace »

Groupes	Lieux	Dates	Formateurs
1	GIVRY – École élémentaire Lucie Aubrac	4 janvier – 14h à 17h	Gérard BUIRON
2	MONTAGNY LÈS BUXY – École élémentaire	4 janvier – 14h à 17h	François MALLIET
3	MERCUREY – École primaire	18 janvier – 14h à 17h	Christine FAVIER
4	SENNECEY – École élémentaire	18 janvier – 14h à 17h	Frédérique SUCHET
5	BOYER – École primaire	25 janvier – 14h à 17h	Frédérique SUCHET
6	ST GENGOUX – École élémentaire	25 janvier – 14h à 17h	Christine FAVIER
7	MESSEY SUR GROSNE – École primaire	25 janvier – 14h à 17h	François MALLIET
8	MOROGES – École élémentaire	8 février – 14h à 17h	François MALLIET
9	UCHIZY – École primaire	8 mars – 14h à 17h	Gérard BUIRON
10	TOURNUS – École Raymond Dorey	18 janvier – 14h à 17h	Gérard BUIRON
11	DRACY LE FORT – École primaire	8 février – 14h à 17h	Christine FAVIER
12	LAIVES – École primaire	8 février – 14h à 17h	Frédérique SUCHET
13	CORMATIN – École primaire	25 janvier – 14h à 17h	Gérard BUIRON

Les parcours de FOAD (M@gistère)

Les parcours à distance M@gistère au choix comptent chacun pour 6 heures de formation. À chaque module est lié un groupe numéroté de 51 à 67 dans GAIA. **Un seul parcours doit être choisi en cochant le numéro du groupe correspondant.**

Groupes	Intitulé	Cycles	Suivi	Dates
51	Des albums pour apprendre à parler	1	Frédérique Suchet	05/12 au 31/03
52	Première approche de la phonologie	2	Frédérique Suchet	05/12 au 31/03
53	L'air en mouvement, explorer le monde à l'école maternelle	1	Frédérique Suchet	05/12 au 31/03
54	Les enjeux du théâtre à l'école élémentaire	2 et 3	Christine Favier	08/03 au 31/03
55	Dire, lire, écrire de la poésie au cycle 2	2	Frédérique Suchet	05/12 au 31/03
56	Enseigner l'anglais au cycle 2 Ce parcours peut être suivi par les enseignants de cycle 3 en adaptant les démarches proposées	2 et 3	Frédérique Suchet	05/12 au 31/03
57	Le savoir nager au cycle 2	2	Christine Favier	30/01 au 10/03
58	Retracer l'itinéraire d'un poilu	2 et 3	François Malliet	28/11 au 10/03
59	L'aménagement de la classe maternelle	1	Christine Favier	21/11 au 20/01
60	Enseigner avec des tablettes à l'école primaire	2 et 3	François Malliet	28/11 au 10/03
61	Apprendre à porter secours	1, 2 et 3	Christine Favier	28/11 au 03/01
62	Ecole et cinéma (2 parcours)	1, 2 et 3	François Malliet	28/11 au 31/03
63	Mettre en œuvre le projet Tw'haïku Réservé aux enseignants inscrits au projet	1, 2 et 3	François Malliet	21/11 au 10/03
64	Energie et développement durable	3	Séverine Perraudin	06/02 au 14/04
65	Edition numérique d'un journal collaboratif Réservé aux enseignants inscrits au projet	3	François Malliet	09/01 au 17/02
66	La laïcité	1, 2 et 3	Frédérique Suchet	21/11 au 31/03
67	L'électricité au cycle 3	3	François Malliet	05/12 au 31/03

Répartition des formations selon les quotités de service

Chaque enseignant, en fonction de sa situation administrative, doit participer au cours de l'année scolaire au programme de formation de la circonscription pour un total correspondant aux quotités de service suivantes :

Quotité de temps de travail / type	100 %	≈ 85 %	≈ 75 %	≈ 65 %	50 %	25 % (100 % sur 4 écoles)
Nombre d'heures dues	108	91	81	70	54	27
Travaux en équipe et relations avec les familles	24	20	18	16	12	24
Animation Pour une évaluation positive et efficace	3	3	3	3	3	3
Parcours M@gistère Démarches et outils pour une évaluation positive et efficace *	3	0	3	0	3	3
Parcours éducatif (arts et culture, santé ou citoyenneté)	6	6	6	6	0	6
Parcours FOAD M@gistère au choix	6	6	0	0	0	6
Conseils d'école	6	6	6	6	6	6
APC	36	30	27	24	18	36
Préparation des APC	24	20	18	15	12	24

* Sauf pour les enseignants qui participent aux Ateliers numériques de territoire.

Selon la quotité horaire, ce tableau indique la répartition à effectuer parmi les 4 types de formation. Pour les services à temps partiel, chacun doit **veiller à respecter les indications de ce tableau** pour effectuer ses inscriptions dans GAIA et ne s'inscrire que pour un total d'heures égal à sa quotité horaire.